48e ANNÉE. — N° 16.781

DIRECTION & ADMINISTRATION: 8, rue de Cheverus, BORDEAUX

AGENCE A PARIS: 8, boulevard des Capucines.

LA PUBLICITÉ EST REÇUE aux Bureaux du Journal, à l'Agence Havas à Paris et à Bordeaux

ABONNEMENTS	3 mois	6 mois	1 an
Gironde et limitrophes	8 50	16 f.	30 f.
France et Colonies...	9 »	17 f.	32 f.
Etranger.....	10 »	20 f.	40 f.

La Petite Gironde

10 c. le numéro — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE PROVINCE — Le numéro 10 c.

MERCREDI 12 JUIN 1918
SAINTE OLYMPE
SOLEIL : lever 5h17; coucher 8h46
LUNE : P. Q. le 16; pleine le 24

NOS OISEAUX DE GUERRE

A L'ÉCOLE DE TIR AÉRIEN DE CAZAUX

Dans une heure de tourmente, Bersot, directeur de l'Ecole Normale supérieure, présentant ses élèves à un ministre quelconque, disait avec une sobriété de termes riche de sens : « Il y a ici, monsieur le ministre, un coin de la France qui va bien... » Le mot serait venu l'autre jour aux lèvres du commandant Marzac, présentant au directeur et aux instructeurs de Saint-Cyr les élèves et les ateliers de l'Ecole de tir aérien de Cazaux, si la part personnelle du commandant dans la création, l'organisation et les résultats acquis était moins grande.

Nous sommes plus libres, au lendemain d'une visite de deux jours à l'Ecole, pour lui rendre l'hommage que Bersot adressait à l'Ecole Normale. S'il vient d'un profane, il n'en est pas moins directement inspiré de cette substantielle leçon de choses — et d'hommes.

L'aviation est un sport lyrique qui prête fort à la littérature et à la poésie. C'est de plus un sport bien moderne; il n'a d'autre précurseur que le fabuleux Icare, dont le destin n'est pas conjuré. De là le prestige de l'aviateur militaire guetté par le danger et le succès, par la *Vie Parisienne* aussi.

Il a d'abord été le vivant défi qui vole. Il s'est battu avec son cœur. Que de fiers essors, mais aussi que de jeunes vies cueillies dans leur fleur par la Chimère ! Il ne suffit pas de se lancer en plein ciel : il faut être le mieux armé, le mieux protégé pour abattre les uns si l'on peut, — pour protéger les autres comme on le doit, par les jeux plus modestes du relevé topographique, du réglage de tir, de la photo, de l'observation. Défends-toi, veilleur, tu nous défends...

***

Ce dressage des oiseaux humains de guerre, l'adaptation méthodique et rationnelle de leurs organes artificiels à la fonction, grâce aux dernières « commandes » de la science industrialisée, c'est là l'œuvre et le rôle propres de l'Ecole de tir aérien de Cazaux.

Elle reçoit l'aviateur de l'école de pilotage, le cœur ceint du triple airain dont parle le poète. Elle va protéger ce cœur vaillant; l'airain ne suffirait pas. Le pilote assure avec des appareils spéciaux la précision de son tir, ajusté à toutes les ruses, toutes les feintes et les dérobades du « gibier ». La pratique de l'hydravion pour la défense des côtes et l'attaque des sous-marins et les multiples exercices du tir terrestre font de l'aviateur le redoutable combattant qu'il doit être.

L'industrialisation de l'avion, à l'encontre de l'empirisme qui nous a coûté si cher, ce n'est pas seulement le salut de centaines d'existences, c'est la marche à la maîtrise définitive de l'air. Conscient de ses ressources défensives et offensives, maître de leur action et fort du sentiment que son appareil est le meilleur pour le moment; qu'on n'a pas sacrifié à la recherche de l'absolu un temps précieux, mais qu'on l'a doté de telle ou telle amélioration partielle, en escomptant délibérément la perfection, le pilote est une arme qui voit, qui sait et qui frappe.

Il n'est plus une force quasi-aveugle emportée au vent de l'inspiration; c'est un projectile pensant qui vole au but par des voies repérées. Dans les airs aussi la *furia francese* faisait des miracles. Ordonnée, disciplinée, elle organise les victoires. Elle installe sa maîtrise dans des champs ravagés naguère par l'ennemi. C'est ainsi que les sous-marins allemands venaient attendre à l'embouchure de nos fleuves les bateaux chargés de vivres ou de matières premières. Les croisières des hydravions les ont repoussés en mer à des distances de plus en plus grandes. L'heure de la faillite sous-marine de l'Allemagne, prédite à la tribune du Reichstag, est proche.

***

Quand on voit par quelles simplifications de détail ou par quel menu mécanisme sont réalisés souvent des progrès considérables, on comprend le rôle fécond de l'Ecole de Cazaux agencée et animée comme un laboratoire à feu continu où la théorie et la pratique, les recherches de la science et les réalisations de l'art s'exaltent sans cesse en se complétant.

Que sera l'aviation de demain ? Tout. On peut l'affirmer hautement sans céder à la griserie enchantée de cette Volière scientifique. Certes on demeure sensible à l'émerveillement des prouesses, à la virtuosité des artistes. Mais le grincement des scies, le travail silencieux des dessinateurs, les sobres explications d'un spécialiste qui a mis quinze mois à conduire à bien telle pièce minuscule, les formules inscrites sur le tableau d'une salle de cours, — cette respiration d'usine rythmée par une vie intellectuelle ardente, féconde, voilà la source profonde d'émotion qui nous a été ouverte pendant deux jours... Et quand on éclaire les angoisses de l'heure présente par la vision de ces merveilles de la volonté en liaison avec la science, on salue avec une admiration raisonnée, une confiance réfléchie, ces oiseaux de guerre qui seront demain la Victoire Ailée !

Paul BERTHELOT.

Préparent-ils une action navale (?)

Zurich, 11 juin. — Une dépêche officieuse, répandue à foison en Allemagne, dit que l'amirauté allemande envisage une grande offensive navale. Les ordres ont été donnés pour mettre toute la flotte en état, et un grand nombre d'officiers de marine de haut rang ont été rappelés d'urgence de Suisse et d'autres pays neutres par la suppression de leurs permissions. Tous les ordres aux officiers ont été télégraphiés d'urgence.

Le « Kieler Zeitung » parle d'une activité extraordinaire dans les ports, et le « Hamburger Post » publie une interview de von Tirpitz, à qui l'on demanda si l'Allemagne était en mesure d'opposer ses bateaux à la flotte anglaise. L'amiral a naturellement répondu par l'affirmative, disant qu'après que les forces de terre auraient repoussé les Français et les Anglais au delà de Paris, ce sera au tour des bateaux du kaiser de chasser la flotte anglaise des mers (sic).

M. Clemenceau incarne l'esprit de la France

Londres, 10 juin. — Le « Times », dans un article de fond, dit :

Aux yeux des alliés comme à ceux de l'ennemi, M. Clemenceau est devenu l'incarnation de l'esprit immortel de la France. L'énergie inlassable de ce vétéran de soixante-dix-sept ans est un exemple pour tous. Il a le sentiment le plus profond du danger qui menace la France. Son récent discours a prouvé qu'il y a des décisions innombrables à prendre qui peuvent être de conséquence vitale. Le fardeau entier du gouvernement est sur ses épaules avec les Allemands à 75 kilomètres de Paris. »

Le « Times » blâme les attaques dont le président du conseil a été l'objet de la part de ses adversaires politiques, et conclut :

« Fort dans sa foi en la France et dans la confiance que la nation ne possède pas moins fermement que lui, il n'a qu'un souci et ne voit qu'un but. Il marche devant lui les yeux fixés sur ce but. L'esprit de la France l'anime, cet esprit intrépide qui la rendit toujours invincible lorsqu'elle était fidèle à son grand nom. Le premier ministre de France, dans ces jours d'épreuves suprêmes, partage la gloire des héros qui sont morts pour elle. Lui aussi a contribué à la gloire de l'histoire de la France. »

UN GRAND PROCÈS

contre les accapareurs de pommes de terre

Paris, 10 juin. — Aujourd'hui ont commencé devant la dixième chambre correctionnelle les débats sur la hausse illicite et l'accaparement des pommes de terre qui occuperont au moins six audiences et dureront deux semaines.

La prévention a découvert qu'à la fin de 1915, en 1916 et 1917, une entente s'était formée au marché des Innocents à Paris, qui est le lieu où se traitent de nombreuses affaires de pommes de terre entre producteurs, courtiers et marchands, pour obtenir une hausse sur cette denrée. Celle-ci se produisit dans des proportions formidables puisque les cours de 155 fr en février 1916 atteignirent le chiffre de 340 fr.

Les moyens employés furent : la suroffre, l'accaparement, le ceinturage des wagons qu'on faisait circuler sur tous les réseaux pour revenir au point de départ, le stockage, les bruits tendancieux dans le but d'alarmer les esprits et de fausser les cours, etc.

L'audience a été remplie par les interrogatoires des quarante prévenus.

En Angleterre

VICTIMES DES ATTAQUES CONTRE LES HOPITAUX

Londres, 10 juin. — A la Chambre des communes, répondant à une question, M. Macpherson, sous-secrétaire d'Etat à la guerre, dit que pendant la période du 15 mai au 1er juin, les hôpitaux de France ont été attaqués sept fois. Le total des victimes au cours de ces sept attaques s'élève en tués à 11 officiers, 318 hommes, 5 infirmières, 8 femmes et 6 civils du corps militaire auxiliaire. Le nombre des blessés a été de 18 officiers, 534 hommes, 11 infirmières, 7 femmes et 73 civils du corps militaire auxiliaire.

REUNION D'UN CABINET DE GUERRE

Londres, 11 juin. — Le cabinet de guerre impérial, composé des ministres du cabinet de guerre britannique et d'hommes d'Etat des Dominions, tiendra son premier conseil aujourd'hui mardi. M. Lloyd George a eu une entrevue aujourd'hui avec les représentants des Dominions au cabinet de guerre.

Congrès interrégional des Mutilés

(De notre correspondant à Montauban)

Deuxième journée

La deuxième séance du Congrès interrégional des mutilés a été tenue lundi 10 juin.

L'assistance a adopté les vœux émis au Congrès de Lyon : sur la rééducation des mutilés aux frais de la nation; l'établissement du barème des pensions; les fonctions libres réservées aux mutilés.

En ce qui concerne les secrétariats généraux des pupilles de la nation, le Congrès a émis le vœu que ces fonctions soient réservées à des mutilés.

Un délégué a proposé d'éliminer des Associations des réformés, les réformés n. 2 et les veuves de la guerre. Par 16 voix contre 11 la proposition a été repoussée.

A l'unanimité, le Cohgrès s'est prononcé contre le projet qui est à l'étude au ministère de la guerre de soumettre les réformés n. 1 avec pension à une contre-visite.

Le Congrès s'est terminé sur une courte allocution de M. de Monzie, ancien sous-secrétaire d'Etat, député du Lot, qui a mis en garde les congressistes contre tout entraînement irréfléchi. En effet, les lois qui sont nées de la guerre pour aider tout de suite les victimes sont de circonstance, et après la paix on les modifiera.

Afin que le Parlement puisse s'inspirer utilement des désirs des victimes de la guerre, il convient que leurs groupements, leurs fédérations, leur union générale étudient les questions dont la solution les intéresse et présentent un programme pratique.

Les congressistes se donnent rendez-vous au chef-lieu du Lot-et-Garonne pour le 23 juin.

Dans les Facultés

Paris, 11 juin. — M. Bonnecase, professeur à la Faculté de droit de l'Université de Bordeaux, est nommé professeur de droit civil à la dite Faculté, chaire vacante par suite de la nomination de M. Ferron à d'autres fonctions.

M. Palmade, agrégé à la Faculté de droit de l'Université de Bordeaux, est nommé professeur de droit civil à la dite Faculté, chaire vacante par suite du décès de M. Cheneaux.

M. Donnedieu de Vabres, agrégé, chargé de cours à la Faculté de droit de l'Université de Montpellier, est nommé professeur de droit criminel à la dite Faculté.

M. Perrot, agrégé, chargé de cours à la Faculté de droit de l'Université de Montpellier, est nommé professeur d'histoire du droit à la dite Faculté.

M. Ricol, agrégé, chargé de cours à la Faculté de droit de l'Université de Montpellier, est nommé professeur de droit civil à la dite Faculté.

M. Millardet, docteur ès lettres, chargé de cours à la Faculté des lettres de l'Université de Montpellier, est nommé professeur de langue et littérature romanes à la dite Faculté.

Nos récoltes s'annoncent bien, sauf pour les fruits

Paris, 11 juin. — Le ministère de l'agriculture apprécie ainsi la condition des récoltes au 1er juin :

Dans leur ensemble, les céréales ont belle apparence, parfois très belle. La fenaison est commencée, les rendements semblent être généralement bons. Prises dans leur ensemble, les pommes de terre se présentent sous un aspect satisfaisant. Aux vignobles, les espérances sont généralement bonnes en ce qui concerne les ceps épargnés par les gelées d'avril. Par endroit, les maladies cryptogamiques ont fait leur apparition, mais leur évolution ne semble pas avoir jusqu'ici un caractère de gravité. Dans les départements cidricoles, la production des pommes et des poires sera déficitaire. Par suite des gelées d'avril, la récolte des fruits, principalement à noyau, se trouve être compromise, et dans une forte proportion en certaines régions.

Utilisation des réformés temporaires

Paris, 11 juin. — Des réformés temporaires désireux d'être utilisés dans les services de l'armée pendant la durée de leur congé de réforme n'avaient pas été acceptés sous prétexte qu'ils n'étaient pas dégagés d'obligations militaires. A ce sujet, le président du conseil, ministre de la guerre, vient de décider que les réformés temporaires peuvent être utilisés, non seulement dans les dépôts, mais aussi dans les divers services, dans les conditions prévues par la circulaire du 31 décembre 1916.

LA NOUVELLE BATAILLE OCCIDENTALE

LA LUTTE RESTE ACHARNÉE

Magnifique retour offensif de nos troupes au sud-ouest de la Matz

Vers le sud-est l'ennemi a réalisé des progrès

Paris, 11 juin. — Dans la nuit du 9 au 10 et dans la journée du 10 juin, les attaques de l'ennemi, qui avait été renforcé par de nouvelles divisions, se sont accentuées sur notre centre, dans la direction d'Estrées-Saint-Denis, et sur notre droite, dans la direction de Ribécourt. C'est la continuation de la manœuvre de von Hutier pour arriver à Compiègne.

Devant notre centre, les Allemands tenaient, le 10 dans la matinée, la ligne Mortemer-Cuvilly-Ressons-sur-Matz, qui était battue par les feux de nos batteries établies sur le long plateau de Méry et était à la merci de nos contre-attaques. L'élargissement de leur position s'imposait donc : ils ont alors lancé contre ce plateau des assauts furieux et répétés et ont fini par s'en emparer ainsi que des villages de Belloy et de Saint-Maur, situés sur son rebord sud. Ce plateau constitue pour eux une position très avantageuse, parce qu'elle domine tout le terrain au sud sur lequel nos lignes se sont repliées, et que, d'autre part, elle forme masque devant nous et dérobe à nos yeux les mouvements de leurs troupes.

Au sud de Ressons-sur-Matz, ils ont progressé de 3 ou 4 kilomètres dans la direction de Compiègne et occupé Marquéglise et Margny, des deux côtés de la Matz. Enfin, dans le massif au nord de Compiègne, ils ont débouché du bois de Thiescourt et semblent près d'atteindre la crête qui domine Ribécourt et la vallée de l'Oise entre Noyon et Compiègne.

Sans pousser les choses au noir, on voit que la situation est des plus sérieuses. Malgré ses pertes, qui réellement sont très fortes, l'ennemi continue à avancer et poursuit par une manœuvre de débordement qui doit le mener à Compiègne, ainsi que par une attaque frontale, la conquête du massif boisé situé sur la rive droite de l'Oise.

Nous avons dit hier les conséquences qu'aurait pour nos positions de la rive gauche entre Noyon et Compiègne la réussite de cette entreprise. De plus ne serait-il pas à craindre qu'à ce moment les armées de von Boehm et de von Below, qui se sont arrêtées sur place pendant que l'armée de von Hutier joue sa partie, rentrent en action et par des attaques convergentes viennent prendre part à une grande manœuvre d'enveloppement ?

A la guerre il faut toujours prévoir le pire.

Les opérations d'hier soir et de la nuit dernière ont été satisfaisantes à l'ouest de la Matz, puisque nos troupes, après avoir cédé sous la pression de très puissantes attaques et avoir reculé jusqu'à l'Aronde, ont pu, dans un magnifique retour offensif, rétablir leurs positions sur la ligne sud de Belloy et de Saint-Maur, sud de Marquéglise et de Vaudelicourt. Plus à l'ouest, nous avons repris, à vingt-deux heures, le village de Méry et nous semblons l'avoir conservé.

Par contre, ainsi que nous le craignions, nous avons perdu du terrain dans le massif boisé entre Ressons-sur-Matz et l'Oise, et nous avons reculé jusqu'à l'ouest et au sud de Ribécourt. Voici donc l'ennemi parvenu sur les pentes sud-est du massif et dominant par conséquent le cours de l'Oise et le canal.

Telle était la situation aujourd'hui à onze heures.

Général MARABAIL.

La Guerre aérienne

Les avions bombardent et mitraillent l'ennemi de près

Londres, 10 juin (officiel). — **Le 9, nos escadrilles, coopérant avec des escadrilles françaises, n'ont cessé de travailler du lever à la chute du jour sur le front de bataille NOYON-MONTDIDIER. Des aéroplanes de bombardement ont entravé l'avance de l'ennemi, harcelé ses troupes et ses transports par un feu continu de mitrailleuses. De fortes patrouilles d'avions de chasse ont, pendant la journée entière, balayé tout le champ de bataille tandis que des appareils volant à haute altitude protégeaient contre les attaques ceux qui volaient plus bas.**

Parmi les objectifs atteints par nos aviateurs se trouvent : un aérodrome près de ROYE, où nous avons mis le feu à des appareils ennemis encore à terre, un dépôt de munitions à MONTDIDIER qui a sauté dans une gerbe de flammes, des attelages d'artillerie et des voitures à CONCHY, des camions à LAGNY et HAINVILLERS et de l'infanterie dans les tranchées et sur les routes le long de toute la ligne de bataille en arrière.

19 avions, 1 ballon descendus

Sur le front britannique, l'ennemi a déployé peu d'activité aérienne, mais nos appareils ont exécuté en grand nombre des réglages de reconnaissances, des bombardements et des photographies jusqu'à ce que la pluie les arrêtât.

Un de nos appareils de réglage a forcé un biplan allemand à atterrir et à se rendre dans l'aérodrome même auquel appartenait notre appareil. En outre de cet appareil, quatorze autres ont été descendus par nous et quatre autres contraints d'atterrir désemparés ; un ballon d'observation ennemi a été abattu en flammes. Quatre de nos appareils manquent.

Mort glorieuse du capitaine Derode

Paris, 11 juin. — Le capitaine Dérode, qui commandait une escadrille de chasse, a été tué au cours d'un combat. Il reçut deux balles dans le ventre et s'écroula dans nos lignes. Le matin même, il avait abattu sa septième victime.

Cavalier au début de la guerre, ayant le grade de lieutenant, le capitaine Derode était passé dans le personnel navigant en 1916. Il avait remporté six victoires.

L'adjudant Montrion nouvel as

Paris, 11 juin. — En abattant, le 7 juin, une saucisse ennemie, l'adjudant Montrion vient de remporter sa dixième victoire. Il faillit d'ailleurs payer ce succès de sa vie. L'infanterie adverse ayant criblé de balles son avion, ce n'est qu'en recourant à toute son énergie que le vainqueur put regagner nos lignes, où il s'effondra plutôt qu'il n'atterrit, son appareil refusant de le porter plus longtemps. Le premier succès de Montrion, antérieurement cité à l'ordre du jour dans l'infanterie, remonte à la fin d'avril 1917.

COMMUNIQUÉS FRANÇAIS

Du 10 juin (23 heures)

Pendant la deuxième journée de l'offensive, l'ennemi a cherché à coups d'attaques puissantes, grossies sans cesse par de nouveaux effectifs, à progresser en direction d'ESTRÉES-SAINT-DENIS et de RIBECOURT. Nos troupes ont rempli avec ténacité leur mission de résistance. L'ennemi a dû prendre successivement, par des assauts répétés et au prix de lourds sacrifices, les villages de MÉRY, BELLOY et SAINT-MAUR. Le PLATEAU DE BELLOY a été le théâtre de combats héroïques.

Au sud de RESZONS-SUR-MATZ, les Allemands ont pris pied dans MARQUEGLISE et, plus à l'est, la bataille se poursuit aux abords sud d'ELINCOURT.

A notre droite, l'ennemi a réussi à déboucher des bois de THIESCOURT ; à notre gauche, entre COURCELLES et RUBESCOURT, nous avons brisé les attaques de l'ennemi et gardé nos positions.

A L'EST DE L'OISE, une tentative allemande pour reprendre LE PORT a échoué.

Par rapport à COURCELLE, le village de MERY est situé à 4 kilomètres environ au sud et BELLOY à 5 kilomètres.

Par rapport à RESSONS-SUR-MATZ, SAINT-MAUR est à 4 kilomètres et demi au sud-ouest et MARQUEGLISE à 3 kilomètres et demi au sud-sud-est.

ELINCOURT est à 5 kilomètres et demi à l'est-sud-est en même temps qu'à 7 kilomètres et demi au sud de LASSIGNY.

Du 11 Juin (14 heures)

Hier, en fin de journée et dans la nuit, l'ennemi a continué sa pression en direction d'ESTRÉES-SAINT-DENIS et de RIBECOURT.

A gauche, la résistance de nos troupes a été efficace. L'ennemi n'a pu enlever ni LE PLOYRON ni COURCELLES. Le village de MERY a été repris par nous hier à vingt-deux heures.

Au centre, le principal effort des Allemands s'est porté sur le front BELLOY-MARQUEGLISE. Une puissante attaque menée avec des gros effectifs a réussi à nous rejeter d'abord jusqu'à l'Aronde; mais, par un magnifique retour offensif, nos troupes ont refoulé l'ennemi sur tout ce front, et rétabli leurs positions sur la ligne sud de BELLOY et de SAINT-MAUR, sud de MARQUEGLISE et de VANDELICOURT.

A notre droite, des combats violents se sont livrés dans le massif boisé au nord de DRESLINCOURT. L'ennemi, qui avait accumulé dans cette région de grandes forces, a pu atteindre ANTOVAL, obligeant nos troupes à reporter leur ligne de résistance à l'ouest et au sud de RIBECOURT.

Vaudelicourt est à 9 kilomètres au nord de Compiègne.

Ribécourt est à 10 kilomètres au nord-est de Compiègne, sur la route de Noyon à Compiègne.

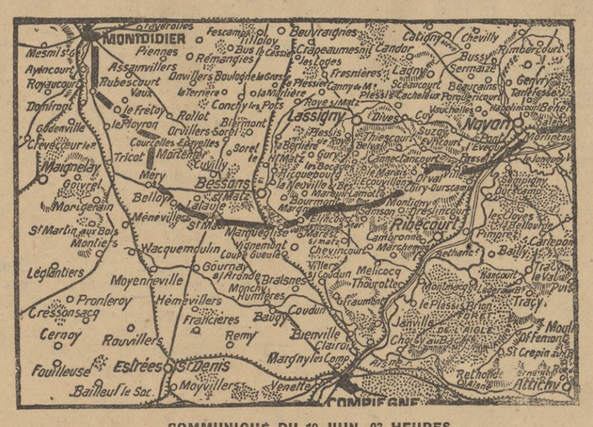
MONTDIDIER
Roye
Lassigny
Noyon
Ribécourt
Bussy
Bussy-l'Echelle
Bussy-Lettrée
Cuvilly
Bessons
Belloy
Marquéglise
Mortemer
Rubescourt
Ressons-sur-Matz
Wacquemoulin
Moyenneville
Cressonsacq
Cuvergnon
Cuvergnons
Clapeaumesnil
Candor
Chevilly
Rimbercourt
Fresnières
Le Plessis-Rogues
Le Plessis-Brion
Le Plessis-Mahiet
Le Plessis-Patte d'Oie
Le Plessis-Pâté
Le Plessis-Pâtisserie
Le Plessis-Piquet
Le Plessis-Placy
Le Plessis-Plancoulaine
Le Plessis-Plouvier
Le Plessis-Pommeraye
Le Plessis-Poret
Le Plessis-Rabelais
Le Plessis-Saint-Benoist
Le Plessis-Sainte-Opportune
Le Plessis-Saint-Jean
Le Plessis-Sainte-Croix
Le Plessis-Saint-Germain
Le Plessis-Saint-Martin
Le Plessis-Saint-Pierre
Le Plessis-Sainte-Marie
Le Plessis-Sainte-Marie-Madeleine
Le Plessis-Sainte-Marie-Magdeleine
Le Plessis-Sainte-Marie-Madeleine-Magdeleine
Le Plessis-Sainte-Marie-Madeleine-Magdeleine-Magdeleine
Le Plessis-Sainte-Marie-Madeleine-Magdeleine-Magdeleine-Magdeleine
Le Plessis-Sainte-Marie-Madeleine-Magdeleine-Magdeleine-Magdeleine-Magdeleine
Le Plessis-Sainte-Marie-Madeleine-Magdeleine-Magdeleine-Magdeleine-Magdeleine-Magdeleine
Le Plessis-Sainte-Marie-Madeleine-Magdeleine-Magdeleine-Magdeleine-Magdeleine-Magdeleine-Magdeleine
Le Plessis-Sainte-Marie-Madeleine-Magdeleine-Magdeleine-Magdeleine-Magdeleine-Magdeleine-Magdeleine-Magdeleine
Le Plessis-Sainte-Marie-Madeleine-Magdeleine-Magdeleine-Magdeleine-Magdeleine-Magdeleine-Magdeleine-Magdeleine-Magdeleine
Le Plessis-Sainte-Marie-Madeleine-Magdeleine-Magdeleine-Magdeleine-Magdeleine-Magdeleine-Magdeleine-Magdeleine-Magdeleine-Magdeleine
Le Plessis-Sainte-Marie-Madeleine-Magdeleine-Magdeleine-Magdeleine-Magdeleine-Magdeleine-Magdeleine-Magdeleine-Magdeleine-Magdeleine-Magdeleine
Le Plessis-Sainte-Marie-Madeleine-Magdeleine-Magdeleine-Magdeleine-Magdeleine-Magdeleine-Magdeleine-Magdeleine-Magdeleine-Magdeleine-Magdeleine-Magdeleine
Le Plessis-Sainte-Marie-Madeleine-Magdeleine-Magdeleine-Magdeleine-Magdeleine-Magdeleine-Magdeleine-Magdeleine-Magdeleine-Magdeleine-Magdeleine-Magdeleine-Magdeleine
Le Plessis-Sainte-Marie-Madeleine-Magdeleine-Magdeleine-Magdeleine-Magdeleine-Magdeleine-Magdeleine-Magdeleine-Magdeleine-Magdeleine-Magdeleine-Magdeleine-Magdeleine-Magdeleine
Le Plessis-Sainte-Marie-Madeleine-Magdeleine-Magdeleine-Magdeleine-Magdeleine-Magdeleine-Magdeleine-Magdeleine-Magdeleine-Magdeleine-Magdeleine-Magdeleine-Magdeleine-Magdeleine-Magdeleine
Le Plessis-Sainte-Marie-Madeleine-Magdeleine-Magdeleine-Magdeleine-Magdeleine-Magdeleine-Magdeleine-Magdeleine-Magdeleine-Magdeleine-Magdeleine-Magdeleine-Magdeleine-Magdeleine-Magdeleine-Magdeleine
Le Plessis-Sainte-Marie-Madeleine-Magdeleine-Magdeleine-Magdeleine-Magdeleine-Magdeleine-Magdeleine-Magdeleine-Magdeleine-Magdeleine-Magdeleine-Magdeleine-Magdeleine-Magdeleine-Magdeleine-Magdeleine-Magdeleine
Le Plessis-Sainte-Marie-Madeleine-Magdeleine-Magdeleine-Magdeleine-Magdeleine-Magdeleine-Magdeleine-Magdeleine-Magdeleine-Magdeleine-Magdeleine-Magdeleine-Magdeleine-Magdeleine-Magdeleine-Magdeleine-Magd

LA BATAILLE

Notre artillerie fait un carnage d'Allemands

Paris, 10 juin. — Ce sont les journées de Verdun qui recommencent entre Montdidier et Noyon. Le kronprinz affiche pour la vie de ses soldats un mépris que partagent nos mitrailleurs. Les soldats allemands sont lancés aux assauts en colonnes par quatre et jonchent le sol de leurs cadavres. Les pertes des Allemands au cours de la journée d'hier ont été extrêmement lourdes.

On ne saurait trop insister sur la gravité de ces pertes, très supérieures à la moyenne de celles subies lors des offensives précédentes. Les témoignages les plus dignes de foi tendent à prouver que jamais une journée d'offensive n'a coûté aussi cher à l'ennemi.

La contre-préparation d'artillerie qui suivit, instantanément peut-on dire, le déclanchement du formidable bombardement exécuté par l'ennemi, quatre heures avant l'attaque, fut d'une remarquable efficacité. Les barrages et les feux de concentration des batteries de tous calibres opposés à l'artillerie allemande atteignirent, avec la plus meurtrière efficacité, les derniers préparatifs du commandement, au point que certaines unités de choc ne purent atteindre à temps les points de départ qui leur avaient été assignés, et n'intervinrent que beaucoup plus tard, fortement éprouvées, avant d'avoir été engagées.

Entre Montdidier et Le Frétoy notamment, les masses allemandes, s'élançant à l'assaut de nos positions bordant la voie ferrée Montdidier-Lassigny, furent littéralement fauchées par nos barrages d'artillerie. Plus au sud, vers Bessons-sur-Matz, deux bataillons furent décimés par un feu d'enfilade qui arrêta net, d'ailleurs, la poussée ennemie. Sur les dix-sept divisions qui avaient été engagées hier soir, cinq, au minimum, ont été tellement éprouvées qu'elles ont perdu toute valeur offensive et ont dû être retirées déjà du front de bataille.

La décision reculée

Berne, 10 juin. — Une note officielle allemande cherche maintenant à convaincre l'opinion publique que les batailles qui se livrent actuellement sur le front occidental ne seront pas décisives pour l'issue de la guerre. La fausse croyance d'un résultat immédiat, d'ailleurs propagée par l'état-major lui-même, s'était enracinée jusque dans l'armée. La tactique a changé. On insiste sur la nécessité où se trouvent les soldats de verser pour la patrie jusqu'à la dernière goutte de leur sang.

Belle conduite des « Joyeux »

Front français, 10 juin. — On signale au cours de la bataille de l'Aisne, la belle conduite des joyeux, qui, au début de l'offensive, tenaient un secteur à l'aile droite du front attaqué. Le 27 mai, non seulement ils maintinrent leur ligne, mais encore mordirent dans la ligne allemande. Par la suite, entraînés par la retraite de leurs voisins de gauche. Ils durent se reporter à plusieurs kilomètres en arrière.

Un groupe de ces braves, se relayant entre eux, rapportèrent durant tout ce trajet le corps d'un de leurs officiers sur leurs épaules. Plus loin, des mitrailleurs reçurent un nouvel ordre de repli. Harassés, ils n'avaient pas tout d'abord la force d'enlever leurs engins; mais ayant trouvé une charrette à bras dans le village qui devait constituer leur point d'appui, ils la traînèrent jusqu'à la position abandonnée et ramenèrent leurs pièces à 10 kilomètres.

Le haut commandement allemand voudrait livrer la bataille suprême sous Paris

Front français, 10 juin. — Il paraît que le 2 juin un ordre confidentiel du haut commandement allemand modifiant sensiblement les directives ou objectifs donnés tout d'abord et précisait les points essentiels à atteindre :

1° Les hauteurs de l'Ourcq, pour commander la ligne de Paris à Villers-Cotterets et la route qui la double.

2° La Marne, avec deux têtes de pont sur la rive sud.

Ce qui tendrait à le confirmer, c'est qu'on aurait affirmé aux soldats, à un moment donné, que tous ces objectifs étaient atteints, que l'on tenait les hauteurs de l'Ourcq, que l'on avait établi deux solides têtes de pont au delà de la Marne, et, en outre, que Reims était tombé.

Paris étant considéré comme objectif principal, une double offensive par le sud (celle de l'Ourcq) et par le nord (celle de Montdidier à l'Oise) devait amener sur un front continu les armées du kronprinz impérial devant la capitale. L'attaque sur la rive nord de l'Oise dessinait un mouvement enveloppant, qui combiné avec l'avance sur l'Ourcq et la Marne devait par le rabattement des ailes encercler toutes les troupes alliées restées dans le saillant entre l'Oise et la Marne. En somme, il s'agissait de former une tenaille dont la branche droite poussée aussi loin que possible vers le sud-ouest serait actionnée d'abord et dont la branche sud serait mise en œuvre ensuite. Ce plan de vaste envergure réalisé, on livrerait sous Paris la bataille finale.

MOUVEMENT DES PORTS FRANÇAIS

Paris, 10 juin. — Au cours de la dernière semaine, le mouvement des navires dans les ports français a été le suivant :

Nombre total des navires entrés, 1,149; nombre total des navires sortis, 1,071.

Tonnage total des importations, 957,440 tonnes, contre, semaine précédente, 927,839, dont : tonnage de charbon, 432,854 tonnes, contre, semaine précédente, 420,704.

SITUATION DANS LES PORTS DE NOTRE RÉGION

La Rochelle : Activité toujours grande à La Pallice. La vitesse de déchargement des charbons est cependant toujours faible; elle est meilleure au vieux port : 603 tonnes pour un total de 6,670 tonnes. Expéditions d'acier vers l'intérieur, 1,977 tonnes. La Pallice a reçu un ponton mâturé de 50 tonnes pour les déchargements des pièces lourdes. Le total des évacuations, 26,991 tonnes, n'a pas été suffisant pour empêcher l'augmentation des stocks. Le travail de creusement d'une bouille à la jetée nord continue normalement. La durée de la journée de travail va être portée à quatorze heures pour l'accélérer encore.

Rochefort : Le trafic est en augmentation sensible, et on constate une grande activité générale. La vitesse de déchargement moyenne par tonne et par jour a été de 542 tonnes contre 550. Les évacuations ont été de 15,907 tonnes, dont 460 par voie fluviale, contre 10,533 et 85. Le port a reçu 3,000 tonnes de charbon pour l'exportation, tandis que Tonnay-Charente en recevait 3,002 tonnes. Les réexpéditions ont été de 4,620 tonnes pour les deux ports.

Tonnay-Charente : Mouvement actif; tous les postes ont été occupés en permanence. Il a été réexpédié 5,865 tonnes par fer, contre 4,005.

Bordeaux et annexes : Continuation de l'activité, notamment pour les céréales. Le ravitaillement n'a expédié que 5,745 tonnes. Le total des réexpéditions de céréales a atteint 8,159 tonnes. Il a reçu 21,000 tonnes de charbon pour l'Italie, et il en a expédié 25,500 tonnes, y compris les trains en provenance de Rochefort. Total des réexpéditions, 107,967 tonnes, contre 106,155 la semaine précédente, dont 863 par eau, contre 2,435.

Bayonne : Continuation de l'activité de la semaine passée. Le port a reçu des céréales et des sucres. Le total des évacuations a été de 7,848 tonnes, dont 218 par batellerie, contre 388 tonnes.

La Guerre aérienne

Les Boches abattus

Paris, 10 juin (officiel). — **Pendant le mois de mai, 28 avions allemands ont été abattus par les moyens de la D. C. A., dont 3 de nuit. En outre, 20 autres appareils désemparés par notre tir ont été obligés d'interrompre leur mission.**

Dans la journée du 9, nos escadrilles de chasse ont détruit ou mis hors de combat 11 avions ennemis.

Nos avions de bombardement dans la bataille

Notre aviation de bombardement, qui a pu intervenir immédiatement dans la bataille, a attaqué sans relâche les troupes ennemies massées en arrière du front d'attaque.

Dans la journée du 9 et la nuit suivante, malgré le mauvais temps, 18 tonnes de projectiles ont été jetées sur les points de rassemblement, les convois et les gares, notamment sur celle de ROYE, où un grand incendie suivi d'explosion a été constaté.

M. MALVY devant la Haute-Cour

Paris, 10 juin. — La commission d'instruction de la cour de justice s'est réunie au Sénat sous la présidence de M. Monis. M. Pérès a commencé la lecture de son rapport, lecture qui se terminera probablement demain.

Dans ce document, le rapporteur ne se borne pas à relever les faits recueillis par la commission, mais il y ajoute certaines constatations complémentaires.

D'autre part, la commission a reçu communication des réquisitions du procureur général, M. Daniel Mérillon, lequel conclut à l'application du paragraphe 3 de l'article 60 du Code pénal, ainsi conçu : « Seront punis comme complices d'une action qualifiée crime ou délit, ceux qui auront, avec connaissance, aidé ou assisté les auteurs de l'action, dans les faits qui l'auront préparée ou facilitée, ou dans ceux qui l'auront consommée. »

L'espionnage boche en Espagne

Barcelone, 10 juin. — Un haut fonctionnaire de la police serait au service des Allemands et leur aurait procuré des renseignements pour le torpillage du « Joaquim-Lumbru ».

BORDEAUX

Il y a un an

12 JUIN 1917

Sur un ultimatum des puissances protectrices, le roi Constantin de Grèce abdique en faveur de son fils Alexandre.

Répondant à une Note russe, le gouvernement français déclare que la France ne songe à opprimer aucun peuple ni aucune nationalité, même celle de ses ennemis. Mais elle entend que l'oppression qui a si longtemps pesé sur le monde soit enfin détruite et que soient châtiés les auteurs des crimes qui demeureront, pour nos ennemis, la honte de cette guerre... Pour elle-même, elle entend que soient libérées et lui fassent retour ses fidèles et loyales provinces d'Alsace-Lorraine qui lui ont été jadis arrachées par la violence.

Les restaurants municipaux

ILS OBTIENNENT UN GRAND SUCCÈS

C'est lundi, ainsi que nous l'avions annoncé, qu'ont été inaugurés les deux restaurants dont la municipalité avait décidé la création.

Cette mesure a été accueillie par la population laborieuse de notre ville avec une faveur marquée, qui tend à s'affirmer chaque jour davantage.

On peut dire que le succès de la première journée a dépassé toutes les prévisions. En effet, les deux restaurants, celui de la rue Saint-François comme celui de la rue Porte-Dijeaux, ont dû refuser du monde.

M. le Maire de Bordeaux, qui avait tenu à se rendre compte par lui-même, accompagné de M. Petit, secrétaire général de la Ville, a fait une visite, au moment des repas, dans les deux établissements dont, on le sait, la création est due à son initiative. Il a eu le plaisir de constater la parfaite tenue des salles et a pu apprécier, en y goûtant, la saveur des plats servis aux convives.

Voici d'ailleurs le menu des deux repas de lundi :

Déjeuner : Potage aux choux et au riz. Plat de viande à choisir : veau sauce carottes, côtes de mouton aux pommes, bifteck aux pommes. Plats de légumes à choisir : haricots sauce tomate, artichauts à l'huile.

Dîner : Potage julienne. Plats de viande : rôti de veau aux petits pois ou rôti de bœuf. Légumes : purée de pommes de terre ou artichauts à l'huile.

On voit que le menu était abondant et appétissant.

En présence de ce succès, la municipalité va s'efforcer d'augmenter le nombre de ces restaurants. Mais en attendant que soient trouvés de nouveaux locaux, l'administration va prendre des mesures qui permettront de servir le plus grand nombre de repas possible.

Le restaurant Saint-François, qui est situé au coin de la rue du Mirail et de la rue Saint-François, compte à son actif, pour la première journée, 800 repas. Le restaurant du Petit-Louvre, 93, rue Porte-Dijeaux, a enregistré 600 repas.

La journée de mardi, d'après nos renseignements, s'annonce comme devant dépasser ces chiffres.

Prix de vente de la viande de bœuf en gros et demi-gros

Par arrêté en date du 10 courant, M. le Préfet de la Gironde a fixé de la manière suivante les prix de vente de la viande de bœuf :

Vente en gros à la cheville, par bœuf ou demi-bœuf, 4 fr. 55 le kilo.

Vente en demi-gros, soit à l'abattoir, soit sur les marchés ou dans les entrepôts et magasins : 1/4 derrière, 5 fr. 10 le kilo; 1/4 devant, 4 fr.; cuisse, 5 fr. 40; esquinau, 6 fr. 20; aude, 3 fr. 20; queue, 2 fr. 60; entre-deux, 4 fr. 90; épaule, poitrine, cou, 3 fr. 20.

Les prix ci-dessus ne modifient en rien ceux fixés par l'arrêté préfectoral du 8 juin 1918 pour la viande de bœuf au détail.

Consommation de la viande

Désignation des boucheries ouvertes les 12, 13, 14, 19, 20 et 21 juin courant, de huit heures à onze heures du matin, pour la fourniture de la viande aux personnes malades :

Boucheries Caussil, cours de la Martinique, 19; Charles Marcel, rue du Jardin-Public, 62; Dailor, rue Porte-Dijeaux, 67; Bouche, rue Fondaudège, 196; Ferchaud, rue du Pas-Saint-Georges, 16; Bourguigne, rue Dauphine, 15; Bruhat, rue Lecocq, 46; Ducourneau, rue Sainte-Catherine, 289; Farfals, rue François-de-Sourdis, 95; Bassouin, rue de Bègles, 137; Jean Deffe, cours d'Espagne, 256; Brard, avenue Thiers, 314; Fournier, avenue Jeanne-d'Arc, 7; Lafont, rue du Havre.

Comité girondin de propagande nationale

CONFÉRENCE PUBLIQUE

Nous rappelons que M. Joseph Benzacar, professeur à la Faculté de droit de Bordeaux, fera, mercredi 12 juin courant, dans le grand amphithéâtre de l'Athénée municipal, une conférence publique et gratuite, à huit heures et demie précises.

Le conférencier parlera sur le sujet suivant : « le Devoir économique. »

Ligue maritime française

RECOMPENSES AUX HEROS DE LA MARINE MARCHANDE

Imposante manifestation à l'Alhambra

Dans la vaste et magnifique salle de l'Alhambra, qui, depuis un demi-siècle, a vu et voit encore se dérouler nos grandes manifestations locales, la Ligue maritime française, dans une réunion solennelle, a honoré, lundi soir, les marins de la marine marchande de Bordeaux et des ports de notre arrondissement maritime qui se sont particulièrement distingués dans la lutte si énergiquement et si vaillamment engagée contre les sous-marins ennemis.

Nombreux sont les héros de la mer de notre région qui ont obtenu, avec des citations, la croix de guerre ou la Légion d'honneur, et que la Ligue maritime a eu à cœur de récompenser à son tour. Ces braves, officiers ou patrons, auxquels étaient associés, dans l'hommage qui leur était rendu, les équipages de leurs navires sont sur la scène, aux côtés du comité directeur, du comité bordelais de la Ligue et des autorités. L'assistance considérable qui se presse dans le théâtre les acclame chaleureusement.

La séance est présidée par M. Daniel Guestier, président de la Chambre de commerce, vice-président du comité de Bordeaux, avec, à ses côtés, MM. le vice-amiral Besson, membre du conseil directeur de la Ligue; le contre-amiral Laugier, commandant la marine à Bordeaux, représentant le ministre de la marine; Charles Gruet, maire; Niessen, directeur de l'inscription maritime, représentant le commissaire aux transports maritimes; le général Savy; de Madaillan, administrateur de la marine; Cumenge, premier président; Maxwel, procureur général; Got, secrétaire général, et les membres du Comité bordelais; le lieutenant-colonel Roy, major de la garnison; Clavel, ingénieur en chef, directeur des ports de Bordeaux; Rondet-Saint, directeur de la Ligue; de Vial, agent général de la Compagnie générale transatlantique; Pascal Buhan; Veyrier-Montagnères, conseiller général; des officiers des armées de terre et de mer, etc.

M. le Préfet de la Gironde, M. le général commandant la 18e région, et un général alliés sont également représentés à cette belle cérémonie.

Une section de canonniers de la marine, affectés au service des navires de la marine marchande, rend les honneurs à l'entrée du théâtre et sur la scène. Les drapeaux français et américain recouvrent la table placée devant les autorités. La musique municipale, sous la direction de son habile chef, M. Barnier, prête son harmonieux concours à cette solennité et joue successivement la « Marseillaise » et l'hymne national des Etats-Unis, qui sont respectueusement écoutés et vivement applaudis.

M. DANIEL GUESTIER

En quelques paroles aimables, vibrantes de patriotisme, M. Daniel Guestier ouvre, à huit heures trois quarts, la séance. Le distingué président de la Chambre de commerce exprime les regrets de M. Charles Chaumet, président du Comité de Bordeaux, de n'avoir pu venir prendre part à cette soirée, et, en adressant aux héros de la mer ses admiratives félicitations, il leur dit un « merci » reconnaissant et ému.

M. L'AMIRAL BESSON

M. l'amiral Besson parle après M. Daniel Guestier, et, en des termes d'une mâle énergie, stigmatise les atrocités commises par les Allemands, qui foulent aux pieds tous les engagements, toutes les conventions qu'ils avaient juré de respecter. « Assassins sur terre, les Allemands sont, dit-il, assassins sur mer. Ils s'y montrent lâches et cruels ! »

Mais, aujourd'hui, poursuit en substance l'orateur, qui est constamment applaudi, ils sont devenus plus prudents, car ils savent qu'ils trouveront à bord des navires de commerce des braves résolus à se défendre. Ces braves, ce sont les marins qui nous permettent de résister à l'ennemi et qui contribuent à assurer la victoire avec nos admirables soldats, avec nos alliés, dont l'amiral Besson salue le représentant. (Salve de bravos.)

En terminant, M. l'amiral Besson déclare que nos marins, qui font admirablement leur devoir, ont bien mérité de la patrie.

M. PAUL PARSY

M. Paul Parsy, délégué de la Ligue, dans une conférence élégante et substantielle, expose ensuite la mission que s'est imposée la Ligue maritime française et retrace le rôle superbe que jouent nos marins de commerce dans le conflit actuel.

Après de longs mois de guerre, on s'est décidé à rendre justice aux marins de la marine marchande, et de ses valeureux marins. Grâce à eux, les denrées, la farine, les munitions, des alliés nous arrivent; grâce à eux, nous tenons; grâce à eux, nous vaincrons.

Avec M. Paul Parsy, qui est très applaudi, la salle acclame tous les marins de France, les héros de Dixmude, de Verdun et de la Somme, les marins du commerce, les marins de pêche, les marins alliés et aussi le drapeau étoilé des Etats-Unis.

Le succès du conférencier a été des plus vifs.

LE PALMARES

La séance s'est poursuivie par la lecture, faite par M. l'amiral Besson, du palmarès des récompenses décernées par la Ligue aux commandants des navires de commerce. Nous avons précédemment publié ce document.

LES CRIMES ALLEMANDS FLETRIS

Enfin, M. le contre-amiral Laugier donne lecture de la protestation suivante, rédigée et signée par les Ligues maritimes alliées, c'est-à-dire américaine, belge, brésilienne, britannique, française, italienne et portugaise :

« Au nom de toutes les Ligues maritimes alliées réunies par la défense du droit et de la liberté des peuples, nous protestons, à la face du monde, contre les attentats prémédités, les violations de droit international et de droit des gens, les crimes contre les personnes, commis depuis le début de la guerre par nos ennemis sur mer.

» Cette protestation solennelle est proclamée en vue des sanctions futures, au nom de la civilisation outragée. »

La salle, tout entière, s'est levée pour applaudir et approuver cet ordre du jour de flétrissure des crimes allemands sur mer.

La manifestation, qui aura certainement un long retentissement et qui fait honneur à la Ligue maritime française, s'est terminée par des projections cinématographiques de films impressionnants se rapportant à notre marine.

Importation des vins d'Espagne

La Chambre de commerce de Bordeaux informe les intéressés que de nouvelles instructions viennent d'être données par le ministre du ravitaillement relativement à la réglementation des importations des vins d'Espagne.

Le nouveau règlement attribue au commerce sur le contingent d'importation prévu par l'accord franco-espagnol une quantité mensuelle de 78,000 hectos.

Etant donné ce contingent qui doit être réparti entre tous les importateurs habituels, la totalité des bons d'importation accordée à chaque importateur sera, approximativement, équivalente au cinquième de la moyenne des quantités de vins d'Espagne importées par lui au cours des années 1916-1917.

Pour obtenir des permis d'importer, les pétitionnaires devront satisfaire aux conditions suivantes :

1. Fournir un extrait de leurs patentes de négociants en vins des années 1916-1917-1918;

2. Justifier au moyen de quittances de douane, établies au nom de l'intéressé ou des agents de transit ayant opéré pour son compte, des quantités de vins ordinaires ou de vins de liqueur importées au cours des années 1916 et 1917;

3. Consigner à la Banque de France la somme de 5 fr. par hecto, sur la quantité à laquelle l'intéressé pourra prétendre et qui sera susceptible de lui être accordée;

4. Verser à l'Office de répartition une contribution de 15 centimes par hecto, sur les quantités demandées.

Il est rappelé que les demandes d'autorisation, pour la Gironde, doivent être remises au bureau de la sous-commission commerciale de contrôle des importations de vins d'Espagne (Syndicat des vins), 2, rue Guillaume-Brochon, à Bordeaux, où pourront être fournis tous renseignements complémentaires.

Répression des fraudes

L'inspecteur divisionnaire du service de la répression des fraudes, rappelle à MM les pâtissiers, confiseurs, épiciers, boulangers, etc., etc., qu'en vertu de l'article 8 du décret du 12 février 1918, la vente des fruits préparés sans sucre est autorisée, mais que ces produits ne doivent pas être mis à l'étalage, c'est-à-dire exposés à la vue des passants.

Les commerçants qui ne tiendraient pas compte du premeir avertissement donné par les inspecteurs du service des fraudes s'exposeraient à des poursuites correctionnelles.

Œuvres sociales

On nous prie de faire connaître que les Œuvres sociales bordelaises des habitations à bon marché, des bains-douches et des jardins ouvriers convoquent leurs adhérents en assemblée générale annuelle le mercredi 26 juin, à cinq heures du soir, dans une des salles de l'Athénée. La séance aura lieu sous la présidence de M. le docteur Mauriac, adjoint au maire de Bordeaux.

L'Exposition de la Ligue : « Souvenez-vous ! »

L'ouverture de l'Exposition de la Ligue « Souvenez-vous ! » installée par les soins de l'architecte Albert Tournier, dans les locaux de l'ancienne banque Samazeuilh, 14, rue Porte-Dijeaux, avait attiré lundi une foule de patriotes.

Devant les affiches, dessins, documents, balles explosives, massues et poignards évoquant avec une intensité douloureuse la barbarie allemande, M. Benoit-Lévy, secrétaire de la Ligue, qu'on trouve toujours à la tête des œuvres d'éducation nationale, a rappelé que l'obligation de se souvenir des crimes boches était un devoir.

La Ligue y contribuera par son action féconde, avec le concours de ses adhérents de plus en plus nombreux.

La parole simple et persuasive de M. Benoit-Lévy a été acclamée. Nombreux seront les visiteurs de cette Exposition. Elle est ouverte tous les jours, jusqu'au 7 juillet.

Dispensaire franco-américain

Le Dispensaire gratuit franco-américain pour enfants (jusqu'à 10 ans) de la Crèche de la Bastide, ouvrira le jeudi 13 juin, à 15 heures, sous la présidence de MM. les docteurs Johnson et Gauthier, 71, rue Monméjean.

Société des sciences physiques et naturelles

M. Dupont, professeur au lycée, qui prête, à l'occasion de la guerre, son concours éclairé à la grande industrie métallurgique, était tout désigné, puisqu'il prêche d'exemple, pour parler, devant le public habituel de la Société des sciences physiques et naturelles de notre ville, du rôle que le laboratoire joue dans la fabrication et l'utilisation des alliages et plus spécialement des laitons. Avec une précision et une clarté remarquables, il a, dans une récente conférence, montré comment les propriétés des laitons varient avec le dosage de leurs éléments et les traitements qu'on leur fait subir.

Dans le même ordre d'idées. M. Réglade, ancien élève de notre école de chimie, nous a fait profiter de l'expérience qu'il a acquise dans l'un des laboratoires qui président à nos fabrications d'artillerie, sur les propriétés de la fonte aciérée; cette fonte, sans emploi avant la guerre, jouit de propriétés remarquables qui ne manqueront pas d'être utilisées dans l'industrie, à condition qu'elles soient portées à la connaissance des intéressés.

La Société des sciences physiques a pris encore une fois une initiative qui mérite d'être encouragée.

Association amicale des anciennes élèves du lycée de jeunes filles

90, rue Mondenard

Le comité a le plaisir d'annoncer aux sociétaires et au public bordelais que le samedi 15 courant, à vingt heures et demie, dans le grand amphithéâtre de l'Athénée, aura lieu une conférence publique et gratuite faite par Mlle Clément, professeur au lycée de jeunes filles de Versailles, ancien professeur au lycée de jeunes filles de Bordeaux, sur « ce qu'il faut savoir de l'Amérique et des Américains », et dont M. Ferron, professeur à la Faculté de droit, avocat à la cour d'appel, a bien voulu accepter la présidence.

La conférencière, rentrée depuis quelques jours à peine d'un voyage de plusieurs mois aux Etats-Unis et au Canada, où elle est allée faire œuvre de propagande patriotique, nous rapporte des renseignements du plus haut intérêt et de nature à augmenter, si faire se peut, la confiance que nous inspirent nos alliés américains; nous les convions tout particulièrement à cette réunion.

Ceux qui, soit durant son séjour dans notre ville, soit lors des trop rares conférences qu'elle a bien voulu nous faire depuis son départ, ont eu la bonne fortune d'entendre Mlle Clément, viendront de nouveau goûter le charme de son éloquence persuasive et lui apporter l'hommage de sympathique reconnaissance que à ceux qui, comme elle, mettent toute leur activité et leur talent au service de la patrie.

CHRONIQUE DU PALAIS

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

4e Chambre

Présidence de M. LULE-DEJARDIN, juge.

La fraude sur les cartes de pain

Nous avons dit que deux personnes qui s'étaient procuré des cartes de pain supplémentaires « en se débrouillant » avaient été condamnées à **quinze jours d'emprisonnement** avec sursis pour escroquerie.

Il nous paraît bon de publier ceux des attendus du jugement qui établissent comment il y a escroquerie en l'espèce. Les voici :

« Attendu qu'il a été soutenu que, le boulanger ayant reçu le paiement intégral du pain livré, partie de sa fortune n'avait pu être escroquée;

« Attendu que, si vis-à-vis du boulanger la théorie soutenue est à l'abri de toute critique, il convient de rappeler que, actuellement, c'est l'Etat qui pourvoit à l'alimentation publique en pain, c'est l'Etat qui achète tous les blés récoltés en France, qu'il se procure à chers deniers le surplus à l'étranger, qu'enfin l'Etat pour éviter une hausse sur un produit de première nécessité consent à le revendre avec une perte sensible, qu'il a voulu limiter le montant de sa perte en fixant pour chaque consommateur la quantité maxima qui serait livrée par habitant;

« Attendu qu'il résulte de ce qui précède que celui qui par un moyen frauduleux obtient une quantité supérieure du pain à celle qui lui revient augmente la perte consentie par l'Etat et escroque partie de la fortune publique. »

SPORTS

ATHLÉTISME AU BOUSCAT

Les grands prix du Stade bordelais

Voici les résultats de ce concours qui réunit, dimanche, au Bouscat, un grand nombre d'athlètes :

100 mètres, 1re finale : 1er, Gilchrist, 11" 3/5; 2e, Loubatié; 3e, Guerre.

2e finale : 1er, Candau, 11" 4/5; 2e, Chauveau; 3e, Dagès.

Finale suppl. : 1ers, Gilchrist et Candau, « dead-heat », 11" 2/5; 3e, Chauveau.

400 mètres : 1er Chauveau, 59" 2/5; 2e, Castagné; 3e, Darbins-Fritsch, de l'A. S. M., qui était en très bonne posture, dût s'arrêter, victime d'un léger accident.

1,500 mètres : 1er, Gauguy, 4' 57; 2e, Lavignette; 3e, Dufau; 4e, Gardère.

110 mètres haies : 1er, de Grenier, 19"; 2e, Gardère; 3e, Chaumel.

Longueur sans élan : 1er, Estang, 3 m. 12; 2e, Loubatié et Ropars, 2 m. 90.

Longueur avec élan : 1er, Dagès, 6 m. 03; 2e, Candau, 5 m. 60; 3e, Guerre, 5 m. 45.

Hauteur sans élan : 1er, Estang, 1 m. 35; 2e, Dagès, 1 m. 30; 3es Valmier et Izambert, 1 m. 25.

Hauteur avec élan : 1er, Estang, 1 m. 70; 2e, Laffitte, 1 m. 65; 3es, Dagès et Guerre, 1 m. 55.

Lancement du poids : 1er, Estang, 9 m.; 2., de Grenier, 8 m. 85; 3., Loubatié, 8 m. 80; 4e, Candau, 8 m. 45.

Lancement du disque : 1er, Loubatié, 28 m. 25; 2e, Estang, 26 m. 80; 3e, Dagès, 24 m. 60; 4e, de Grenier, 23 m. 40.

Le prix spécial offert par le Y. M. C. A. à l'athlète ayant accompli les meilleures performances dans cinq épreuves est gagné par Estang devant Dagès et Candau.

La distribution des prix (trois par épreuve) aura lieu le mardi soir 18 juin, au café du Commerce, à neuf heures.

Théâtres et Concerts

Théâtre-Français

SOIREE D'ADIEUX

Le Théâtre-Français ferme momentanément ses portes à l'opéra, pour les ouvrir prochainement au drame et à la comédie. Selon la tradition, nous eûmes une soirée d'adieux. Les artistes composant plus spécialement la troupe sédentaire du Théâtre-Français prirent congé du public, prouvant en cette circonstance qu'on peut très bien organiser avec eux un beau spectacle sans faire appel aux vedettes des théâtres parisiens. Ayant prodigué vaillamment au cours de cette saison lyrique leur zèle et leur talent, ils eurent en cette dernière soirée de méritées récompenses en bravos, en gerbes fleuries, en nombreux objets offerts à titre de souvenir.

L'ouverture de « Guillaume Tell » fut d'abord brillamment jouée par l'orchestre, que son chef, M. Bastide, a si souvent conduit au succès. Puis, M. Lapeyre a chanté ce prologue de « Pallisse », où sa voix est d'un si bel effet et qu'il dit avec une expression si intense.

Le premier acte du « Trouvère » a permis d'applaudir MM. Cazenave, Ferran, Redon, Mmes Lucyle Panis, Viannet et les choristes des deux sexes dans le deuxième acte de « Lakmé », ce fut à MM. Lapelletrie, Lapeyre, Bédué, à Mmes Augusta Garcia, Lejeune, Sylvestre et encore à Mme Viannet qu'allèrent les applaudissements. Mme Garcia retrouva ensuite le beau succès que lui valut déjà la scène de la folie dans « Lucie de Lammermoor », où elle est chanteuse très habile aux vocalises et artiste d'une pénétrante émotion. Les belles voix et le profond sentiment dramatique de MM. Cazenave et Redon, de Mme Panis eurent leur plein effet dans le deuxième et le troisième acte de « La Tosca », qui mirent également en scène Mme Viannet, MM. Badeux et Lambrec. L'acte qui a pour cadre Saint-Sulpice, dans « Manon », eut une remarquable exécution avec MM. Lapelletrie et Ferran et l'infatigable Mme Garcia, dont le concours fut éminemment précieux pendant cette saison lyrique, pendant laquelle elle a chanté, et toujours très applaudie, dans vingt-deux opéras différents sur les trente et un montés par la direction.

Enfin, la « Marseillaise », chaleureusement interprétée par M. Cazenave à une heure avancée de la nuit, a terminé cette représentation d'adieux, clôturant une saison théâtrale qui fait honneur aux directeurs, MM. Mauret-Lafage et Lescouzères.

C. P.

Trianon-Théâtre

Se hâter d'aller voir la merveilleuse revue « OH ! LA LA... » dans sa formule actuelle, car, selon le programme adopté par la direction, elle va être entièrement renouvelée.

JEUDI, deuxième matinée de famille.

VENDREDI, deuxième soirée de gala. Programme extraordinaire : cinq scènes nouvelles : « **LES 6,000 Km DE BOBBY** », avec Musidora et Loulou Gegobury; « **L'ETRANGE FEMME** », avec Hegoburu et R. Guise; « **M. TROUILLARD** », avec Traber; « **LE COUP D'ETAT DE MAMÉ CHIBOSSE** », avec Rousseau; « **RETOUR DE NEW-YORK** », avec Mariamel. L'inimitable **Dufleuve** paraîtra non en tour de chant, mais dans ses « **LA SIGURDS DE PETOCHE** », scène comique écrite spécialement pour lui. En intermède : **DELLIAN**, des Folies-Bergère, pour la première fois à Bordeaux. Des fleurs seront offertes aux dames. Prudent de louer de 2 à 6 heures, rue Franklin.

Alhambra-Jardin d'Été

Hier, dans les jardins illuminés comme d'habitude, les jolies toilettes de femmes s'harmonisaient de la façon la plus heureuse avec les tenues éclatantes de nos généraux, amiraux et officiers de terre et de mer. Beaucoup de ceux qui n'étaient venus à l'Alhambra que pour assister à une manifestation patriotique ont été charmés par ces délicieux jardins et se sont promis de revenir avec leurs amis dans cet établissement idéal d'été, unique à Bordeaux.

Malgré deux représentations, à salle comble, données dans la journée, la salle était en soirée aussi fraîche que d'habitude.

LE MEILLEUR PURGATIF, LAXATIF, DÉPURATIF
Contre : CONSTIPATION, MIGRAINE, MALADIES du FOIE, VICES du SANG
SEDLITZ CHARLES CHANTEAUD
Se méfier des Imitations. Exiger le FLACON JAUNE et le Prénom CHARLES
SEUL RÉCOMPENSÉ AUX EXPOSITIONS

SPECTACLES

MARDI 11 JUIN

FRANÇAIS. — 8 h. 30 : « La Dame de Chambre » (Tournée Baret).
BOUFFES. — 8 h. 30 : « A tire d'aile ! » revue.
APOLLO. — 8 h. 30 : « Mme Sans-Gêne », avec Réjane.
TRIANON. — 8 h. 30 : « Oh ! là là !... » revue.
SCALA. — 8 h. 30 : « Tout à l'air ! » revue.
ALHAMBRA. — Cinéma. Skating.

COMMUNICATIONS

LES SOCIÉTÉS MILITAIRES

ANCIENS DU 9e DE LIGNE. — Tous les anciens militaires du 9e de ligne sont priés d'assister à une réunion qui aura lieu au bar de l'Athénée, rue des Trois-Conils, 18, le samedi 15 juin, à vingt et une heures. Il y sera traité des questions importantes.

Gare de Bordeaux-Etat (rive droite)

Il sera accepté à l'expédition les marchandises de détail (petite vitesse).

le Le mercredi 12 juin, en première catégorie, les inscriptions numérotées A, de 10,001 à 10,793 (numéros impairs); en deuxième catégorie (pour les vins, bières et cidres seulement), les inscriptions s'y rapportant numérotées B, de 6,639 à 7,109 (numéros impairs).

2e Le jeudi 13 juin, en première catégorie, les inscriptions numérotées A, de 10,795 à 11,029 (numéros impairs); en deuxième catégorie (pour les vins, bières et cidres seulement), les inscriptions s'y rapportant numérotées B, de 7,111 à 7,403 (numéros impairs).

Ces acceptations sont limitées à 300 kilos par destinataire et par jour pour les marchandises de la première catégorie, et à 800 kilos pour les vins, bières et cidres.

606 INSTITUT SÉROTHÉRAPIQUE BORDEAUX 25, r. VITAL-CARLES OUVERT TOUS les JOURS. BROCHURES et RENSEIGN. GRATIS

Les enivrants PARFUMS DE BICHARA, ses essences pour cigarettes, ses charbons odorants sont en vente dans t. les gr. magas.

LUCHON Thermes sulfurés. Plaies de Gueure. Maladies de la Peau. Voies respiratoires. OUVERT TOUTE L'ANNÉE

MALACEIN POUDRE DE RIZ

ÉTAT CIVIL

DÉCÈS du 10 juin

René Vigule, 5 ans, rue Hermitte, 8.
Lucienne Armandeau, 12 ans, rue Delbos, 38.
Robert Gainaud, 14 ans, rue Duperrier, 43.
Jeanne Couette, 28 ans, rue Turenne, 31.
René Philaparlé, 42 ans, r. de l'E.-St-Seurin, 65.
Arnaud Richard, 49 ans, rue des Douves, 10.
François Boucq, 51 ans, rue de Carros, 36.
Elise Puech-Gulnbot, 58 ans, passage Birly, 34.
Madeleine Frontin de Bellecombe, 66 ans, rue des Trois-Conils, 9.
Elmire Reynier, 74 ans, rue Bigot, 9.
Jeanne Noël, 78 ans, cours Saint-Jean, 117.
Anne Pouméau-Delille, 81 ans, rue Sainte-Colombe, 38.
Veuve Guilledroit, 91 ans, rue de Navarre, 8.

CONVOI FUNÈBRE Le capitaine Léon Marmier, chevalier de la Légion d'honneur (aux armées), M. Jules Marmier, officier d'administration de 1re classe, chevalier de la Légion d'honneur (au front), Mme J. Marmier et leurs enfants; M. et Mme Turounet, les familles Turounet, Montaud, F. et L. Pon, Sedze et Faure prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

Mme veuve A. MARMIER, née TUROUNET,

leur mère, belle-mère, grand'mère, sœur, tante et cousine, qui auront lieu le mercredi 12 courant, dans l'église du Sacré-Cœur.

On se réunira à huit heures un quart à la maison mortuaire, 64, rue Pelleport, d'où le convoi partira à huit heures trois quarts.

Après la cérémonie, le corps sera transporté à Pessac.

CONVOI FUNÈBRE Le vicomte J. de Taffanel de La Jonquière, lieutenant d'état-